

Cyrille Marlin
Architecte DPLG
Architecte-paysagiste DPLG
15 bis avenue du Béarn, 64000 Pau
cyrillemarlinpaysage@tele2.fr
05 59 30 97 55

Ce texte a été écrit dans le cadre d'une recherche plus large effectuée à l'Université de Tokyo, au Japon, dans le cadre du programme de recherche Lavoisier/Japon du Ministère des Affaires Etrangères. Il s'accompagne d'une vingtaine de fiches d'images.

LES JARDINS DE YANAKA

2001/2002

I. Faire son territoire.

Essayer d'améliorer son environnement quotidien est un comportement ordinaire. Chacun d'entre nous, de différentes façons, "aménage" plus ou moins l'endroit où il habite de manière à le rendre plus agréable à vivre. De la même manière que nous pouvons y introduire une chaise pour y être plus confortablement assis, nous organisons une partie de ce qui se présente à nous pour rendre le lieu plus agréable. Mais en règle générale, la possibilité d'organiser notre environnement s'arrête aux limites de notre propriété privée, ou bien à la ligne invisible qui varie culturellement pour désigner ce qui relève du territoire privé. Au delà, ce sont les pouvoirs publics¹ qui prennent le relais de notre désir d'amélioration et qui organisent pour nous notre environnement quotidien. Ce sont eux qui déterminent et organisent l'apparence, la forme, et les services de la rue dans laquelle nous habitons.

Nous trouvons cet environnement, en général, plus ou moins agréable, mais dans tous les cas nous l'acceptons comme une valeur commune, dans la mesure où il semble acceptable pour tout le monde. Dans les grandes agglomérations, il est assez rare que des actions d'aménagement soient tentées sans un certain arbitraire des pouvoirs publics. Et il vaut mieux pour nous, car notre action d'aménagement individuelle, si elle nous paraît positive, peut ne pas l'être pour autrui et se transformer en une forme d'agression envers les autres habitants. Il vaut mieux, le plus souvent possible, pour nous et pour autrui, qu'un territoire clairement délimité, dit public, c'est à dire de partage, s'insinue entre nos environnements propres. Si cette insinuation se fait de manière différente selon les cultures, il n'en reste pas moins que ce territoire semble nécessaire et que la question de son aménagement incombe toujours à l'ordre public.

La dimension et les caractéristiques du territoire à l'intérieur duquel il m'est donné la possibilité d'organiser ce que je perçois de mon environnement varient selon les cultures et à l'intérieur d'une culture selon les

¹ L'expression *pouvoir public* regroupe toutes les forces d'intervention dépersonnalisées de l'espace public. Il peut donc s'agir aussi bien de l'état que d'entreprises privées. Dans tous les cas, leur intervention, pour avoir lieu, doit être officielle. On peut différencier les *pouvoirs publics* des *pouvoirs habitants* par la nature de l'implication de leur intervention sur le territoire. Les habitants interviennent pour un bénéfice direct, orienté, tandis que le bénéfice des pouvoirs publics est toujours indirect, leur intervention étant censée être adressée à tous.

organisations sociales et les territoires rencontrés. Or précisément, Yanaka est un quartier de Tokyo qui bénéficie d'une situation et d'une organisation sociale particulière, qui permet aux habitants d'intervenir dans la construction de leur environnement propre au-delà de la limite "habituelle". A tel point même que l'espace traditionnellement donné à la charge des pouvoirs publics n'apparaît plus comme tel dans certaines ruelles du quartier, et qu'elles ne ressemblent plus qu'à un ensemble de territoires individuels juxtaposés ouverts à tous.

S'il est donné aux habitants de Yanaka la possibilité d'améliorer leur environnement propre tout en intervenant dans l'environnement perceptif des autres habitants, cette possibilité ne leur est pas donnée de n'importe quelle manière. La forme que prend cet aménagement est une forme relevant d'une pratique commune aux habitants : la pratique individuelle du jardin. Autrement dit, le moyen dont ils disposent pour améliorer leur environnement quotidien sans rendre agressive leur présence dans le territoire des autres habitants est le jardinage.

La conséquence en est la présence particulièrement importante de végétation dans l'espace public du quartier. Et cette présence particulière semble le différencier des quartiers voisins en le gratifiant d'une image singulière (fiche 1).

Mais on pourrait dire que ce n'est pas un fait très particulier, dans Tokyo, de voir des jardins individuels dans les ruelles des quartiers d'habitation. S'il y a dans les ruelles des autres quartiers de Tokyo une présence de végétaux résultant aussi de l'activité jardinière des habitants, à Yanaka cependant, la présence de la végétation peut y atteindre une densité "anormale"². A tel point qu'elle puisse induire l'apparence générale du quartier. Loin d'être un fait particulier et nouveau en soi qui différencierait déjà a priori le quartier des autres quartiers par une pratique singulière de ses habitants, c'est donc simplement parce que tout à coup à Yanaka une activité, ordinaire ailleurs, atteint une proportion peu courante au point de jouer un rôle dans l'apparence du quartier, que cela peut être considéré comme un phénomène sur lequel il vaut la peine de se pencher.

La particularité de Yanaka est donc que son apparence découle non pas d'un aménagement *a priori* et global concerté, faisant intervenir un maître d'œuvre, un maître d'ouvrage et un projet fédérateur, mais en grande partie d'un processus spontané fédéré par une pratique sociale individuelle : celle du jardinage. C'est donc la motivation d'amélioration de l'environnement quotidien personnel de chacun de ses habitants, dans la mesure où elle ne rencontre aucun frein des pouvoirs publics, qui est à l'origine de la construction de cette apparence. Et cela est sans doute une des raisons pour laquelle le photographe Araki a intitulé le livre d'image qu'il a publié sur Yanaka : "la ville humaine"³. Quiconque a déjà mis les pieds à Yanaka comprend que l'on puisse utiliser ces termes pour parler du quartier. Et c'est sans doute une des raisons qui poussent de nombreux visiteurs à s'y rendre (fiche 2).

Ainsi, non seulement l'apparence de Yanaka est le résultat des expériences privées de ses habitants sous la forme de jardins, mais aussi cette intrusion inhabituelle de l'acte privé dans l'espace public, loin d'occasionner une gêne perceptible pour autrui, participe de l'image positive dite "humaine" du quartier et fait de Yanaka, comme semble le dire le livre d'Araki, un exemple à suivre. C'est pourquoi, et dans la mesure où le terme "humaniser" est un terme qui revient souvent dans le discours des aménageurs de l'espace (architectes,

² La quantité de plantations dans Yanaka atteint un taux anormal, si on la compare avec les ruelles des quartiers environnants et plus largement les rues de Tokyo. Dans une ruelle de 100 mètres de long à Yanaka, dont la densité végétale ne diffère en rien de la moyenne des ruelles du quartier, ont été comptés par exemple 400 pieds de plantes ou arbres en novembre, soit 4 pieds par mètre. Dans une ruelle similaire de Bunkyo-ku, non loin de là, pourtant largement au dessus de la moyenne en ce qui concerne la présence du végétal, il n'a été comptabilisé que 1,3 pieds par mètre. La densité importante de plants a pour conséquence une probabilité plus forte de présence d'espèces différentes. Ainsi, sur 400 plantes comptées dans la même ruelle, 100 espèces différentes ont été dénombrées. Cette proportion de ¼ en réalité ne correspond pas à la plupart des formations végétales connues.

paysagistes et urbanistes), souvent plus comme une bonne volonté que comme un réel équipement de travail, il ne me semble pas dénué d'intérêt de procéder à l'observation attentive de ce phénomène.

C'est donc l'implication positive de l'expérience individuelle de jardin dans l'apparence et le processus d'aménagement du territoire public de Yanaka qui fait l'objet de cette description. En somme, il s'agit de décrire un processus d'aménagement de l'espace public dans lequel aucun architecte, aucun paysagiste, ni aucun urbaniste n'a pris part et dont l'origine est une pratique sociale individuelle : le jardinage.

Mais comment rendre compte d'un processus d'aménagement du territoire public qui relève d'expériences privées ? Un moyen de répondre à cette question est de se demander quelles sont les conditions d'existence de ces jardins dans l'espace public ?

On serait tenté de donner rapidement quatre éléments de réponses. On pourrait tout d'abord penser que s'il y a autant de plantes cultivées dans l'espace public de Yanaka, c'est parce que la population y est particulièrement âgée et qu'elle offre une propension favorable à dépenser son temps en jardinage. Même s'il ne faut pas oublier que l'âge peut devenir un handicap à l'activité de jardinage et que de nombreux couples jeunes avec des enfants en bas âges habitent aujourd'hui à Yanaka, c'est certainement un premier facteur favorable à l'existence de ces jardins.

On pourrait dire aussi que le nombre des ruelles trop étroites pour permettre le passage des voitures est un facteur déterminant qui permet l'installation et la perpétuation de tels jardins. Et certainement cela est aussi un facteur favorable même si de nombreux jardins sont installés aussi dans les rues où passent les voitures.

On pourrait dire encore que la plupart des appartements de Yanaka sont étroits et ne présentent pas d'espace propice à l'entretien de plantes comme cela pouvait être le cas il y a une cinquantaine d'années. Cela permettrait de comprendre ainsi l'expansion du territoire privé dans l'espace public.

On pourrait enfin penser, en cherchant à approfondir, qu'il s'agit là d'une tradition qui se perpétue du jardinet au bord de la maison, dans la rue. Là cependant, on s'exposerait déjà à faire une erreur. Car contrairement à ce que l'on pourrait croire en raison de l'image traditionaliste que confère la vision d'un jardinet et de surcroît une accumulation de petits jardins juxtaposés, les jardins de Yanaka n'ont pas toujours existé. Il suffit, pour s'en assurer, d'une part de constater que, bien que de tout temps, un certain type de végétaux parsème les quartiers d'habitation (bambous), ce n'est pas en réalité dans la tradition de la ville japonaise de générer une telle densité de présence de végétation dans l'espace public, et d'autre part de demander à madame Tsubaki, une habitante de Yanaka, comment était le quartier il y a trente ans. Si des jardins de cette taille existaient perceptibles depuis la rue, cela a toujours été derrière la barrière particulière qui est celle du *saki niwa* (jardin de "devant"). Si des plantes existaient dans la rue, c'était dans une proportion relative très différente du phénomène aujourd'hui. Si la tradition de l'habitat japonais a souvent généré la présence de jardins, c'est à l'intérieur même de la propriété privée que la possibilité en a été circonscrite. L'image "humaine" de Yanaka n'est donc pas le résultat d'un processus de perpétuation et de préservation de ce qui a existé auparavant, mais une construction récente. Il est nécessaire de regarder cette apparence comme un fait relativement contemporain.

Les trois premières données semblent donc effectivement jouer un rôle dans l'installation de ces jardins dans l'espace public. Cela dit, dire simplement que les conditions d'existence de jardins privés dans l'espace public sont le résultat de données d'ordre quantitatif (âge moyen de la population, largeur des rues, taille des

³ Araki Nobuyoshi : *Hito machi*, Tokyo, Junhō-sha, 2000.

appartements), me paraît en réalité très insuffisant pour permettre de comprendre un phénomène qui semble plus complexe.

Si toutes ces conditions semblent contribuer à rendre possible l'installation de tels jardins dans l'espace public, les considérer comme des facteurs déterminants reviendrait à faire un raccourci entre ce qui peut motiver quelqu'un à installer son jardin dans la rue et le fait qu'il y ait de la place et qu'il ait le temps pour le faire. Cela reviendrait à réduire la compréhension du phénomène à des facteurs particuliers qui, s'ils contribuent sans aucun doute à rendre le phénomène possible, n'en sont pas moins des facteurs qui ne peuvent d'aucune manière rendre compte de ce qui motive en réalité l'installation et la construction de tels jardins.

Autrement dit cela reviendrait tout simplement à écarter définitivement la chance qui est offerte de décrire le mécanisme d'un tel processus d'aménagement. Dans la mesure où la rue et son bitume ne sont pas un lieu très habituel pour faire son jardin, il n'est pas interdit de penser qu'il existe peut-être une condition plus favorable encore à leur existence dans l'espace public, qui ne serait pas d'ordre quantitatif.

J'ai déjà supposé que c'était essentiellement parce que les habitants de Yanaka avaient le désir d'améliorer leur environnement quotidien, et qu'à cette motivation n'était opposé aucun frein de la part des pouvoirs publics, que de tels jardins existaient. Je vais supposer surtout que ce sont les questions qui résultent de cette situation qui déterminent leurs conditions d'existence. Car construire une réalité commune à partir d'actions privées ne va pas sans poser des problèmes de voisinage. Il ne faut pas empiéter sur la réalité désirée par l'autre. Il faut que chacun soit relativement "d'accord" avec la réalité désirée et construite par son voisin. C'est sans doute sur ce point précis que l'on peut supposer que se jouent les conditions réelles (c'est à dire sans lesquelles les autres seraient sans effet) d'existence de ces jardins et l'apparente "humanité" du quartier. Il faut en effet que la réalité perceptive d'autrui participe aussi à la construction de l'environnement propre de chaque habitant, qu'elle soit un prolongement de son propre environnement désiré. Pour cela, il faut qu'un habitant de Yanaka puisse comprendre et permettre que chacun des actes apparents de ses voisins ait lieu. Il faut que toutes les actions de jardinage des habitants apparentes dans l'espace public constituent un ensemble d'actions possibles, sur lequel tout le monde est d'accord et à l'intérieur duquel chacun peut en disposer comme il l'entend. En somme, il faut peut-être supposer l'existence d'un ensemble de dispositions particulières implicites envers ces jardins, partagées par tous les habitants, qui rendrait possible leur présence et leur acceptation par chacun des habitants dans leur environnement quotidien.

Dans le cas de Yanaka, le but des habitants étant l'amélioration de leur environnement propre, et ce but étant soumis à une contrainte particulièrement forte résultant de la possibilité qui leur est donnée de le faire dans l'espace public, il faut donc supposer que ceux-ci ont développé un ensemble de dispositions adaptées qui leur permettent de l'accomplir malgré la contrainte qui rend *a priori* impossible cette réalisation. Essayer de rendre compte des conditions d'existence de ces jardins dans l'espace public consiste donc à mettre en évidence cet ensemble de dispositions implicites.

Il y aurait donc à Yanaka un champ commun d'actions de jardinage et un équipement perceptif commun qui détermine ces actions et sur lequel repose le processus d'aménagement spontané de l'espace public. Cet objectif commun organiserait implicitement les limites de ce qu'il est acceptable de percevoir au quotidien dans l'espace public par les habitants de Yanaka et les limites donc de ce qu'il est possible de faire pour un jardinier. Cela ne veut pas dire que chacun des jardiniers procèdent aux mêmes opérations mais que chacune des opérations

auxquelles il procède appartiennent à cet ensemble d'actions qui est déterminé par l'ensemble de ce que les habitants acceptent de percevoir.

Je me propose donc, afin de pouvoir rendre compte des conditions d'existence de ces jardins individuels dans l'espace public et du phénomène d'aménagement spontané d'une apparence considérée comme "humaine", d'essayer de dire de quel champ d'actions les habitants disposent pour faire leur jardin

Et c'est ce qui va constituer un premier niveau de description du territoire public des habitants de Yanaka. Je vais me servir pour cela de deux positions possibles que l'observateur de ces jardins peut occuper pour les décrire, et ces deux positions vont constituer les deux premiers moments de description du territoire public de Yanaka : 1- L'observateur fait un jardin dans la ruelle devant chez lui, comme un habitant ; 2- L'observateur arrive pour la première fois à Yanaka, comme un "étranger".

La première vise à mettre en évidence des éléments concernant le projet perceptif auquel procèdent les habitants quand ils font leur jardin. La seconde vise à mettre en évidence certains des outils et certaines des valeurs qui accompagnent ce projet.

Dans la mesure où la présence de ces jardins implique une présence du végétal dans l'espace public, il est possible de considérer que ce champ d'actions possibles résultant de ce qu'il est accepté de percevoir au quotidien par les habitants est indicateur d'une forme d'organisation des valeurs sensibles avec lesquelles les habitants de Yanaka construisent et appréhendent leur relation avec les éléments naturels dans leur environnement quotidien. En somme, qu'au travers de la description de ce champ d'actions dont dispose un individu pour faire son jardin et pour pouvoir réaliser son désir ordinaire d'amélioration de son environnement propre, c'est en réalité une part du sens de la relation sensible que les habitants de Yanaka entretiennent d'ordinaire avec la nature qu'il est possible de faire voir.

C'est donc cela qui fait en définitive l'objet de cette description. Il y a tout lieu de croire que c'est en partie sur la base de la nature du sens de cette relation que l'apparence du territoire public de Yanaka a pu devenir telle que chacun puisse la considérer comme "humaine".

II. Ce que font les habitants quand ils font leur jardin : le projet perceptif commun

Il me semble que pour rendre compte de ce que font les habitants quand ils font leur jardin, il peut être utile d'essayer de comprendre comment fonctionnent ces jardins. Or, pour comprendre comment fonctionnent ces jardins, le moyen le plus simple me paraît être d'observer comment fonctionne l'un d'entre eux et de voir en quoi ce fonctionnement s'apparente à celui des autres jardins.

Un jardin individuel s'inscrit le plus souvent dans une organisation sociale complexe. Pour observer le fonctionnement d'un jardin, il est nécessaire de considérer deux points qui sont dépendants l'un de l'autre : son mécanisme social et son mécanisme perceptif. Du fonctionnement social du jardin résulte, dans une certaine mesure, une part du développement de son fonctionnement perceptif. C'est cette mesure qu'il s'agit d'apprécier et qui constitue la nature du fonctionnement du jardin. Or pour comprendre le fonctionnement social d'un jardin individuel, il me paraît nécessaire d'essayer de comprendre la nature de la combinaison de trois éléments essentiels : le propriétaire, le jardinier et le destinataire.

Cependant cette organisation n'est pas toujours lisible du premier coup d'œil, mis à part des cas très schématiques comme celui du jardin européen qui, circonscrit par une clôture, entoure la maison. Ainsi, afin de rendre cette organisation apparente, il me semble que la méthode la plus appropriée est de faire soi-même un jardin dans une situation sociale similaire. Autrement dit, faire l'expérience de la pratique elle-même pour acquérir des connaissances non par interprétation de ce que l'on voit mais par mimétisme.

La première position adoptée consiste donc à devenir un habitant de Yanaka et à se mettre dans une situation telle qu'il est nécessaire de faire un jardin dans les mêmes conditions que les habitants. Par chance, je suis devenu un habitant de Yanaka. Par chance encore, la voisine du dessous, madame Tsubaki, m'a nommé jardinier en chef du jardin devant la maison, dans la ruelle. Ainsi, durant 8 mois, j'ai pu comprendre un certain nombre de choses concernant le fonctionnement du jardin.

1.1- Le jardin de madame Tsubaki (*fiche 3*).

1.1.1- Le propriétaire et le jardinier.

Madame Tsubaki s'occupe depuis longtemps du jardin devant la maison. Après notre installation, parce qu'elle est très âgée et que ses mains lui font trop mal pour entretenir le jardin, elle m'a nommé « jardinier en chef » du jardin. A priori, deux interprétations de mon nouveau statut étaient possibles : 1- Elle m'a donné "son jardin" qui est maintenant temporairement "le mien" ; 2- Elle m'a donné la charge de la conception de "son jardin". Je suis "son" jardinier. Cependant, il est nécessaire de se méfier de ces deux interprétations dans la mesure où elles se basent sur un certain *a priori* concernant l'idée de jardin individuel, qui empêche peut-être de voir la nature véritable de la situation et de l'acte de madame Tsubaki.

En effet, la particularité de ce jardin est de se trouver sur le bitume dans la rue, devant la fenêtre opaque de madame Tsubaki. Bref, dans l'espace public, et de plus sans possibilité pour elle de le percevoir autrement que comme tout le monde le perçoit. Ce que cela signifie, c'est qu'il n'est tout simplement pas possible de dire que madame Tsubaki en est la propriétaire. Si cela paraît idiot de le dire, cela n'est pas sans avoir un certain nombre d'incidences. Le terrain ne lui appartient pas. C'est un cas particulier de jardin où le jardin n'a ni propriétaire ni locataire. Et cela explique aussi peut-être pourquoi peu lui importe de décider de la nature de ce jardin et d'en diriger l'apparence puisqu'elle m'a nommé jardinier en précisant que je pouvais en faire ce que je voulais. L'important, pour elle, semblant résider dans le fait que le jardin ait un jardinier. En me nommant jardinier en chef du jardin devant la maison, madame Tsubaki m'a donc donné la charge d'un jardin qui n'est pas le sien. Autrement dit, ce qu'elle a fait en réalité, c'est me confier la charge du jardin dont elle-même n'était que le jardinier. Dans la mesure où le terrain n'appartient à personne, sinon aux pouvoirs publics, ce qu'il faut donc à ce jardin, c'est un jardinier, pas un propriétaire. Il me semble que si l'on commençait à faire l'observation de ces jardins sans avoir compris clairement cet état de fait, on aurait déjà toutes les chances de ne pas comprendre grand-chose à son fonctionnement.

Ainsi, il est peut-être plus utile de regarder ce jardin, non pas comme une tentative d'appropriation de l'espace public, mais comme une contribution au territoire de la rue, une sorte de don d'un habitant aux autres habitants. En somme, d'envisager que plus qu'une organisation sociale basée sur la nature du rapport habituel jardinier-propriétaire, le jardin pourrait être en réalité organisé autour de l'axe jardinier-destinataires. C'est pourquoi il

peut s'avérer intéressant de s'orienter vers les destinataires pour aller plus loin dans la compréhension du fonctionnement du jardin.

1.1.2- Le jardinier et les destinataires.

Qui sont les destinataires du jardin ? Qui est concerné par le jardin entretenu par madame Tsubaki et dont maintenant j'ai la charge ? Evidemment, madame Tsubaki est la première concernée, puisque le jardin est devant sa fenêtre, ou plutôt sur le pas de sa porte. Les habitants de la maison aussi. Et sans aucun doute, les habitants de la rue, puisque le jardin leur est accessible exactement de la même manière qu'aux habitants de la maison. Cependant, dire que les habitants de la rue "en général" sont des destinataires ne veut pas dire grand chose puisque par définition un destinataire est précisément quelqu'un de connu. Il est nécessaire donc de déterminer précisément qui sont ces destinataires, de quels habitants de la rue il s'agit.

Il a fallu une première période de jardinage pour que je comprenne en réalité qui étaient les destinataires du jardin. Dans la mesure où le jardin se trouvait sur la voie publique, chacun des moments de jardinage était susceptible de générer des rencontres avec les autres habitants de la rue. Petit à petit, je me suis rendu compte que le jardin, non seulement me permettait d'entrer en contact avec les habitants, mais aussi qu'au bout d'un certain temps ces contacts se reproduisaient régulièrement avec les mêmes personnes et qu'il devenait évident que le nombre de ces personnes ne s'agrandirait pas. En somme, il devenait progressivement évident que ces personnes devenaient concernées par le jardin autant que moi, et plus que d'autres habitants de la rue. Sans décision ni intention de ma part, à mon insu en somme, un groupe de destinataires de mes actes s'était constitué. Une carte que l'on peut appeler "carte des destinataires" s'est dessinée progressivement. Cette carte regroupe l'ensemble des personnes avec lesquelles des échanges verbaux continus ont été rendus possibles par l'existence du jardin et de mon statut de jardinier (*fiche 4*). Si je n'avais pas habité la ruelle et si je n'étais pas devenu jardinier, je n'aurais peut-être pas pu imaginer l'existence et la forme de ces cartes précisément. Qui n'habite pas Yanaka ne peut pas percevoir l'existence de ces cartes de destinataires qu'implique la présence des jardins dans l'espace public. Et il ne lui est pas possible d'imaginer que ces jardins de pots et de plantes, jardins de boîtes, sont plus constitués de relations entre certains habitants de la rue et le jardinier que de pots et de plantes. Il est donc nécessaire de se pencher sur la nature de ces échanges pour avancer dans la compréhension du fonctionnement du jardin. Quelles conséquences ont ces échanges sur le fonctionnement du jardin et la fabrication de son apparence ?

1.1.3- Les échanges entre le jardinier et les destinataires.

Mais de quelles relations s'agit-il entre ces personnes ? Que se passe-t-il entre le jardinier et ses destinataires ?

a- La forme de l'échange

Il est intéressant de noter que la forme que prend la relation concernant le jardin n'est pas celle d'un rassemblement, mais plutôt d'une conversation particulière. Le destinataire, dans son rôle de destinataire, est souvent seul. Parfois, deux destinataires se rencontrent autour du jardin. Rarement plus. L'échange et son

contenu restent donc de nature discrète le plus souvent. Et si cela paraît anodin, c'est un fait cependant qu'il ne faut pas négliger parce qu'il n'est pas sans conséquence sur la nature de l'échange, notamment en ce qui concerne ce qu'il est possible qu'il se dise et qu'il se passe.

Un deuxième fait important à noter est le fait que l'échange soit rarement un échange prolongé. Il est bref, dure rarement plus d'une minute et consiste en quelques phrases. C'est pourquoi il n'est pas si facile de s'apercevoir qu'il a effectivement lieu dans la ruelle. Il ne forme pas le contingent d'échanges permettant un séjour dans l'espace public, comme ce serait le cas pour la promenade d'un bébé, par exemple, ou la sortie et l'accompagnement d'une vieille dame. Il n'est donc pas réellement un signe apparent de relations sociales importantes dans l'espace public.

b- La nature des échanges entre le jardinier et les destinataires : ce qui se dit et ce qui est fait.

En m'occupant du jardin de madame Tsubaki, j'ai déterminé deux points qui me paraissent importants pour comprendre l'implication de ces échanges dans le fonctionnement général du jardin. Le premier concerne ce qui se dit entre le jardinier et le destinataire, et le second concerne ce qui est fait durant cet échange, ce qui se passe.

Ce qui se dit.

En écoutant les conversations entre le jardinier et le destinataire, il est possible d'entendre tout d'abord de multiples conseils concernant la culture et l'entretien des plantes. Mais cela ne s'arrête pas là. Il est possible aussi d'entendre, et c'est plus intéressant, ce que le destinataire aime, préfère et ce qu'il regrette de ne pas y trouver encore. Si c'est un fait banal quand on le dit de cette manière, il est peut être utile de le formuler autrement. Ce que l'on peut entendre c'est en somme comment le destinataire aimerait que le jardin soit ou devienne et ce qu'il n'aimerait pas qu'il soit. Autrement dit, ce que les destinataires disent au jardinier c'est, par l'intermédiaire de multiples fragments de conversations, le jardin qu'ils imaginent à partir de la réalité du jardin qui leur est proposé. Et ce jardin est un jardin dont la réalité physique n'est que celle de la conversation entre le jardinier et le destinataire. Dans la mesure où c'est une description de jardin qui est faite sous forme fragmentée, il est possible de dire que ce qui se dit au cours de l'échange entre le jardinier et le destinataire du jardin est la part du jardin de madame Tsubaki qui n'a lieu que dans le langage. Ainsi ce que l'on peut entendre, ce sont en quelque sorte des "jardins parlés", qui n'ont lieu que dans la situation précise de la rencontre entre le jardinier et le destinataire, devant le jardin, dans la ruelle (*fiche 5*). Cette part du jardin dite plutôt que faite existe parce que le jardin existe. Et l'on peut dire inversement que la façon dont le jardin de la ruelle existe dépend dans une certaine mesure de l'existence de cette partie parlée. On peut même aller jusqu'à dire que si ces paroles existent à cause de la relation instaurée par la présence du jardin et du jardinier dans la ruelle, ce sont elles qui semblent perpétuer la relation d'échange et prennent part dans le processus d'évolution du jardin.

Ce qui est fait.

Si les échanges verbaux concernent des désirs exprimés par le destinataire, dont il laisse au jardinier l'entière liberté de disposer, de les assouvir ou d'en perpétuer le désir, il y a cependant une procédure pour que les

habitants interviennent directement sur le jardin et modifient le cours de son apparence. Si vous n'habitez pas à Yanaka et ne faites pas un jardin, ce dont vous ne pouvez pas vous apercevoir, c'est que le jardin est en effet le support d'une procédure abondante de dons entre destinataires et jardinier (*fiche 6*). Si c'est peut être un fait particulier à la forme que peut prendre la relation d'échanges entre voisins dans la culture japonaise, spécifiquement dans ce genre de quartier où la population est âgée, plus important peut-être est le fait que cette procédure est à l'origine d'une importante construction de significations partagées au travers de cet échange par le destinataire et le jardinier.

Si de nombreux dons concernent des plantes prises dans le jardin du destinataire lui-même, ou bien achetées chez le fleuriste, ou encore rapportées d'excursion, et s'ils n'ont en général pas d'autre statut que l'acte de donner leur confère, ils participent cependant à la construction du jardin comme un acte de jardinage qui consisterait à déplacer des plantes d'un lieu dans un autre, à transplanter des parties d'un jardin dans un autre. Des liens invisibles sont établis de ce fait entre le jardin et d'autres jardins, et entre le jardin et d'autres lieux, de la même manière qu'une graine provenant d'un jardin aura pu être plantée dans un autre par un oiseau ou un chat.

Certains des dons en question ne relèvent pas du même genre d'acte et peuvent être assimilés parfois à des actes de pression caractérisés exercés intentionnellement sur le jardin.

Madame Tsubaki ne semble pas avoir aimé les plantes d'eau rapportées d'un voyage à Shikoku et introduites dans le jardin. Cependant, comme cette introduction a eu pour corollaire celle du mini-bassin pour les accueillir, elle a acheté 3 poissons rouges qu'elle m'offre pour les mettre dans le bassin en m'invitant à jeter les fougères aquatiques.

Journal du jardin de madame Tsubaki (extrait).

Loin d'être idyllique, la relation avec les destinataires du jardin peut devenir le lieu d'une forme d'agression (*fiche 8*) :

01/06/2002

Samedi : La première fleur d'agapanthe venait juste de se déchirer pour s'ouvrir le jour même. Tout le monde attendait l'ouverture. Quelqu'un a coupé 4 bourgeons de fleurs dont celui sur le point de s'ouvrir. Le pot d'Apiacée a été déplacé et posé pile dans l'axe de la porte de madame Tsubaki devant la marche. [...] Maïko dit que pour les enfants, couper la fleur d'agapanthe, c'est comme une fête. Ils l'ont fait ensemble et recommencent chaque année. L'année passée, à notre arrivée, la fleur était déjà coupée. Il faut considérer que couper la fleur constitue un jour de fête pour les enfants des voisins.

03/06/2002

Lundi : cactus déraciné. Quelqu'un semble avoir joué avec avant de l'avoir remis en place. Pétales de geranium accrochés aux piquants. La tortue en verre a été déplacée du meuble vers le bord d'un pot de Tila san.

Journal du jardin de madame Tsubaki (extraits).

Mais ce qui importe, ce n'est pas tant de constater et de comprendre ces actes engendrés par la présence du jardin dans la ruelle, mais de rendre compte des conséquences de ces actes sur son fonctionnement général et sur son apparence. Or ce qu'il est possible et facile de constater, c'est que ces échanges en acte ont pour conséquence d'une part de générer des liens invisibles entre différents lieux de la rue, des systèmes de significations partagées entre différentes personnes de la rue, en somme de transformer l'ordre des distances qui séparent les différents jardins de la ruelle, d'instaurer un nouveau système de "mesure" dans la ruelle, et d'autre part de générer une série d'apparitions/disparitions fréquentes dans l'ensemble des constituants du jardin. Ainsi, quand on regarde une plante ou des poissons rouges dans le jardin de madame Tsubaki, il faut se dire que ce n'est pas seulement une plante ou des poissons rouges que les destinataires perçoivent, mais d'une part le système de relations impliqué dans leur présence, qui peut être plus ou moins complexe et qu'un certain nombre de personnes partagent, et d'autre part la mécanique de transformation que ces relations impliquent.

1.1.4- Le projet perceptif implicite du jardin de madame Tsubaki.

Evidemment, le processus des échanges que je viens de montrer est quelque chose d'assez banal, surtout dans le milieu des jardins individuels de n'importe quel pays et n'importe quelle culture. Mais c'est dans le niveau d'implication de tels échanges sur l'apparence du jardin, sur son procédé de fabrication, qu'il semble qu'il y ait un véritable enjeu perceptif.

Au bout de 8 mois d'observation et de jardinage, j'ai compris que son apparence était le résultat d'un projet perceptif particulier dont je n'étais qu'un exécutant. En effet, la relation entre le jardinier et les destinataires du jardin, telle que je viens de la décrire, a pour conséquence principale que le jardin évolue très vite. Du fait des dons, des paroles, des conseils, des désirs exprimés par chacun, des actes divers. Et plus il y a d'échanges avec les destinataires, plus complexe est la carte des destinataires du jardin, plus de souhaits et de dons sont dits et faits, et plus couramment l'apparence du jardin change. Et cette capacité à évoluer qu'acquiert le jardin par les échanges entre jardinier et destinataires est nettement supérieure à celle que l'on peut rencontrer dans un jardin habituel, de l'autre côté de la barrière, où le visiteur ou "destinataire" occasionnel joue plus un rôle de miroir social du propriétaire, et pour lequel la chance de changement réside uniquement dans le rythme des saisons et les désirs de changement du jardinier propriétaire. Pour comprendre de quoi il s'agit, voici un exemple d'évolution rapide d'un des constituants du jardin : le bassin (*fiche 7*).

10/10/2001

Transfert des plantes aquatiques (une fougère et une salade d'eau) du jardin de Shikoku dans celui de Tokyo. Comme les habitants le font, utilisation d'une boîte de polystyrène récupérée derrière le supermarché Nonaka pour en faire un bassin.

25/10/2001

Madame Tsubaki a acheté 3 poissons rouges qu'elle m'a demandé de mettre dans le bassin à la place des plantes aquatiques. Elle a acheté une réduction en plastique d'un des rochers très connus du jardin sec du Ryoan-ji à Kyoto que l'on place au fond de la boîte en polystyrène remplie d'eau.

26/10/2001

La voisine de gauche observe les poissons et dit qu'elle est contente qu'il y ait des poissons dans la rue et qu'ils semblent en forme. Elle dit qu'il faudrait une grille pour qu'ils ne sautent pas hors du bassin et que les chats ne les mangent pas.

26/10/2001

Les enfants de la voisine d'en face découvrent les poissons.

3/11/2001

Madame Tsubaki a acheté une grille à grillades pour protéger les poissons.

13/11/2001

Face à l'inquiétude que le bassin ne déborde pendant la pluie, madame Tsubaki installe une photographie de magazine sur le bassin pour éviter que l'eau ne rentre.

28/11/2001

Face à l'inquiétude que les poissons aient froid, installation d'une feuille de plastique transparente sur le bassin.

Achat de 5 nouveaux poissons.

09/12/2001

Sous la pression de la peur qu'ils prennent froids manifestée par la voisine et madame Tsubaki, installation des poissons dans notre "genkan" (entrée).

17/12/2001

Demandes régulières des habitants depuis le 09/12, pour savoir où sont passés les poissons.

22/12/2001

Tila san qui est en train de déménager offre deux pots de terre dont l'un doit servir comme bassin pour les poissons.

01/04/2002

Introduction des plantes aquatiques dans le bassin à poissons.

Journal du jardin de madame Tsubaki (extraits).

Le fonctionnement social du jardin a donc pour effet important d'instaurer un processus inhabituel de changements dans l'apparence du jardin. Il est possible de dire maintenant que le fonctionnement social du jardin est clairement impliqué dans la construction de son apparence. Autrement dit, dans ce cas précis, il est possible de dire que le projet perceptif du jardin est dépendant, dans une mesure très particulière, de son fonctionnement social, qui est lui-même une conséquence précise de l'installation du jardin dans l'espace public.

Mais pourquoi est-il si important d'en faire la remarque ? Il me semble que c'est important dans la mesure où en faire l'observation m'a permis de comprendre ce que j'étais en train de construire en réalité en m'occupant de ce jardin et ce dont je ne m'étais pas aperçu jusque là. A partir du moment où je me suis rendu compte que le jardin devenait un lieu propice aux changements rapides largement perceptibles au quotidien, non seulement par les destinataires, mais aussi par les autres habitants de la ruelle qui ne manquent pas de passer chaque jour devant le jardin, il y a tout lieu de croire que ce que j'étais en train de faire consistait en réalité à construire ces changements. En somme il y a tout lieu de penser que ce que j'étais en train de faire n'était autre chose que de générer des possibilités accrues pour les habitants de percevoir des changements dans leur environnement quotidien. Et que le projet perceptif qui était implicitement celui du jardin était en réalité de faire entrer des faits temporels nouveaux dans l'expérience quotidienne que les habitants font de leur environnement. Ces changements induits par les habitants eux-mêmes dans le fonctionnement du jardin devenaient par-là l'occasion de nouveaux faits perceptifs.

Il m'a fallu procéder à la construction d'un jardin dans une ruelle de Yanaka pour comprendre par mimétisme que le projet perceptif implicite contenu dans un tel jardin pouvait consister donc en une construction particulière, non pas seulement d'un espace, mais de faits temporels perceptibles par les habitants de la ruelle. Bref, pour parler de manière schématique, une perception particulière du temps.

1.2- Le projet perceptif des jardins de la ruelle (*fiche 12*).

Il est possible de s'apercevoir, en observant les jardins des autres habitants de la ruelle (*fiche 13*), que non seulement le projet perceptif du jardin de madame Tsubaki résultant des échanges entre jardinier et destinataires n'est pas un fait divers, mais aussi que la procédure de construction des changements, loin de se limiter aux échanges entre les jardiniers et les destinataires des jardins, prend des tournures variées en fonction des jardins et de leur jardinier.

Sur les 22 regroupements de plantes de la ruelle qui sont sur la voie publique, 4 seulement semblent ne jamais subir de transformation, au-delà du cycle naturel des végétaux. Les remplacements, les apparitions y sont rares, voire inexistantes. Cependant, il n'en va pas de même pour les 18 autres, ce qui constitue une proportion que l'on peut considérer comme significative. Chacun de ces groupes présente un processus d'évolution qui vient s'ajouter à celui du cycle d'évolution naturelle des végétaux qui y sont présents. Si, pour 5 d'entre eux, les

changements ont trait essentiellement à l'apport ou à la disparition des plantes comme dans le cas du jardin de madame Tsubaki, les 13 autres cependant présentent des modes de transformation différents, clairement apparents et distincts les unes des autres. En voici quatre exemples :

Yanaka 3-9-19

Une étudiante a disposé des objets et des plantes sur les marches de l'escalier donnant accès à son logement à l'étage. Régulièrement, les objets changent de place ou disparaissent, et de nouveaux objets sont installés pour un temps : des fleurs coupées dans des vases, un ours en paille dans un pot de fleur, des coupelles vides, deux bougies allumées une nuit, etc. Elle se sert de l'escalier comme d'un terrain pour son jardin. Le jardin est une sorte d'exposition partielle d'objets personnels acquis au fil des événements quotidiens de la vie de l'étudiante. Un jour, elle déménage et les marches sont vides (fiche 15).

Une observation minutieuse, pendant deux mois, a permis de mettre en évidence la rapidité de substitution des objets, d'apparition de nouveaux objets et de disparition d'anciens, ainsi que les substitutions et les déplacements opérés dans ce jardin.

Yanaka 3-11-4

Un vieil homme sourd habite la maison voisine de celle de madame Tsubaki. Dès qu'une fête a lieu dans le quartier, il orne les branchages posés en permanence devant sa maison contre des arbustes de fleurs artificielles provenant de la fête en question. La couleur des fleurs est variable en fonction de la fête. La durée de la floraison artificielle ne dépasse pas deux jours (fiche 17).

Le procédé utilisé dans ce dispositif est celui de la manifestation d'un événement populaire : la fête. Quiconque n'habite pas le quartier peut, par chance, tomber sur un jour où les fleurs sont installées, mais la plupart du temps ne percevra que les branchages et les arbustes presque sans variation qui fleurissent deux semaines par an. Quiconque habite la ruelle ou l'emprunte régulièrement, même s'il ne connaît pas les jours de fête, vit avec leur rythme par l'intermédiaire du jardin du vieux monsieur sourd.

Yanaka 3-11-1

Une vieille dame s'occupe de la propreté de l'emplacement des poubelles des habitants pour le ramassage. Elle a fait de l'emplacement en question un jardin mobile "à la française". Elle a disposé le long du mur un ensemble d'une dizaine de pots également espacés. Deux arbustes ont été disposés aux deux bouts donnant au jardin un aspect symétrique et orthogonal. La veille du passage du camion poubelles, elle déplace les pots pour permettre l'entassement des sacs poubelles par les habitants de la ruelle. Les deux arbustes d'angles sont laissés en place, délimitant l'emplacement au sein duquel il est possible de mettre sa poubelle. Le feuillage des arbustes et les fleurs éventuelles émergent du stock de poubelles. A 8 heures 15, une fois les poubelles ramassées, les pots sont de nouveau alignés contre le mur (fiche 16).

NB : Pendant trois mois, une image de château dans un jardin anglais est restée accroché au-dessus des sacs poubelles et des plantes contre la fenêtre qui donne sur l'emplacement.

Yanaka 3-11-18

Un vieux couple a installé deux poissons rouges morts, inhumés dans des fioles minuscules de formol, dans le pot de mousses et de fougère de leur jardin, devant leur porte. Ils se servent du jardin comme d'un cimetière à la mémoire des poissons rouges. Il est difficile de se rendre compte de la présence des poissons. Un jour les poissons disparaissent. Le jardin redevient un jardin (fiche 21).

Tout se passe comme si chacun des jardiniers organisait son jardin comme un dispositif temporel clairement identifiable et plus ou moins facilement perceptible. La plupart des dispositifs se différencient clairement des autres dispositifs en nature. Tout se passe aussi comme si aucune règle n'était à l'origine de la nature de chacun d'entre eux. Rien de commun entre un cimetière de poissons rouges et la fête du quartier. Le système de signification de chacun des jardins qui est à la source du dispositif temporel est entièrement autonome et dépend entièrement, dans de nombreux cas, de l'expérience du jardinier. Nécessairement une grande part du sens de ces dispositifs ne peut qu'échapper à quiconque n'est pas l'un des destinataires du jardin. Si je n'habite pas la ruelle, j'ai d'autant plus de chance de ne pas me rendre compte que ces jardins sont en réalité des dispositifs temporels. Mais si j'habite la ruelle, je n'ai pas pour autant un accès très clair au sens réel qui détermine la nature de chaque dispositif. Par exemple, si je peux saisir qu'à chaque fois que le voisin installe des fleurs artificielles dans les arbustes, c'est parce qu'il y a ou qu'il y a eu une fête à laquelle il a certainement participé, il m'est difficile d'en savoir plus sans devenir un observateur irréaliste ou l'observateur peu commun qu'est un destinataire. Il me faudrait changer de position par rapport au jardin pour en faire l'expérience du sens qui motive la construction de son dispositif. Par exemple, il ne m'est pas possible de savoir en réalité s'il a réellement participé à la fête, ni l'ensemble des raisons plus ou moins importantes à ses yeux qui peuvent motiver son entrain pour cette fête et ses dispositions à l'exploiter dans son jardin.

Si je peux saisir que le jardin d'untel est un cimetière de poissons rouges, je ne peux que supposer que ces poissons sont les siens et en réalité je ne sais rien de plus sur ce qui s'est passé avant de m'en apercevoir. Je reste dans un vague de sens que je ne cherche en réalité pas à approfondir. Tout ce que je perçois de manière sûre, c'est le fait que ces jardins produisent des changements dans mon environnement quotidien. Tout ce que je perçois, c'est le fait que ces changements résultent de processus très différents. Chaque habitant peut donc saisir ces changements et ce sont eux qui constituent le projet perceptif commun.

Il a donc fallu adopter une perspective d'habitant-jardinier pour faire émerger ce qu'une autre perspective comme celle de l'observateur, même attentif, aurait eu des chances, soit au pire de ne pas voir, soit au mieux de le voir, mais de le classer comme un fait divers rencontré au cours de l'observation de ces jardins : le fait que le projet perceptif implicite mené par les jardiniers consiste à construire des changements à l'intérieur de dispositifs temporels. Il aurait été difficile en réalité de prendre conscience de ce projet perceptif commun sans changer de position vis-à-vis des habitants et du territoire.

Une des premières conséquences de l'implication de l'expérience individuelle dans le processus d'aménagement de l'espace public de Yanaka est la construction généralisée de ces possibilités de percevoir des changements, de faire une expérience particulière du temps. Autrement dit, une des conséquences de cette implication est de permettre l'existence d'un équilibre singulier entre l'espace et le temps du jardin. Afin de pouvoir assurer l'amélioration de son environnement propre dans l'espace public, l'habitant de Yanaka procède donc à la fabrication d'un dispositif temporel, à une construction singulière d'une façon de percevoir le temps. Il est donné à l'habitant confronté quotidiennement aux changements occasionnés par les jardins et perceptibles dans son environnement, de multiples occasions de faire une expérience du temps.

Il faut donc peut-être considérer que l'ensemble des jardins de Yanaka et la pratique du jardinage dans le territoire public est une importante procédure collective d'aménagement d'un niveau inhabituel de perception du temps dans l'environnement quotidien.

Comme cette perception du temps semble plus complexe dans ce quartier que dans n'importe quel autre quartier de la ville, cela peut être une explication de plus qui permet de comprendre pourquoi est utilisé l'expression "ville humaine" pour en parler. Pas seulement donc parce que la sociabilité et les relations de voisinage y seraient plus développées et apparentes qu'ailleurs, pas seulement non plus parce que l'apparence du quartier est particulière du fait de l'abondance de végétation dans les rues, mais aussi parce qu'il est possible de faire à Yanaka une expérience plus complexe de faits temporels au jour le jour. Et une telle complexité inhabituelle pour un territoire public urbain.

NB : Dans la version complète de cette étude sur les jardins des habitants de Yanaka, suivait une partie intitulée : Les actes possibles dont disposent les habitants pour faire un jardin.